## ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois

se paient d'avance. LOT ET DEPARTEMENTS LIMITROPHES Trois mois..... 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS

Envoyer avec la demande d'abonnemen un bon de poste.

Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr

POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mercredi et Samedi

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

se paient d'avance

M. Havas, rue J .- J. Rousseau, 3 MM. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de rece-voir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot est désigné pour les annonces administratives de l'arrondissement de Cahors, — pour les annonces judiciaires et administratives de l'arrondissement de Figeac, — et, par extrait, pour les annonces judiciaires et administratives de l'arrondissement de Gourdon.

## Bourse de Paris.

le souscription	r. sur la liste c	1 000 2 00 1
Muret'se prog	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 6 décem	72 90	102 »»
Du 7	72 95	102 50
Du 8	72 85	102 50

# Cahors, le 8 Décembre 1869

# BULLETIN

Le scrutin pour l'élection d'un député dans la 4e circonscription de la Seine, a donné les résultats suivants :

> Inscrits. . . . . . . . 42,500 Votants. . . . . . . 20,904 M. Glais-Bizoin. . . . 16,680 M. Armand Barbès. . 3,197 (Nuls) Divers, blancs et nuls. 1,027

On voit que le nombre des abstentions a été censidérable. Cependant M. Glais-Bizoin a obtenu 5,000 voix de plus qu'au premier tour. L'insuccès de la candidature insermen-voix seulement, montre que le parti ultrarévolutionnaire perd du terrain.

Une dépêche de Rome annonce que le Pape a approuvé un décret de la congrégation de l'Index qui condamne quatre ouvrages, entre autres le Pape et le Concile par Janus. On suppose que Janus est un pseudonyme du chanoine d'Ollinger, et l'histoire critique de la superstition par Stefanovi.

Le nombre des évêques arrivés à Rome s'élevait à la date du 5 décembre à 520.

Un journal italien annonce que Garibaldi, mieux portant, va se rendre à Naples pour prendre part à l'anti-concile.

D'après une correspondance privée de Florence, le ministre Cialdini serait à la veille d'être constitué. Le général aurait la présidence du conseil et le portefeuille des affaires étrangères; M. Sella serait ministre des finances; M. Bixio de la marine;

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT dv 8 décembre 1869.

Roman historique, PAR TURPIN DE SANSAY

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE VI

Le souper de Carnaval.

(Suite)

- Eh! quoi! un pareil manque à l'étiquette, seigneur chancelier ! fit le roi en désignant le domino rose, qui, seul, n'avait pas dévoilé ses traits. - Pardonnez, Sire, balbutia le duc; mais...

cette dame de haute lignée désirerait... - Ne pas être connue? Eh! je le conçois parbleu bien!

La foule observait attentive et anxieuse. - Enfin, l'Autrichienne ne se fera plus un

Reproduction autorisée en vertu du traité avec la Société des gens de Lettres.

M. Bertole-Viale, de la guerre; M. Depretis, des travaux publics et M. Torrigiani, de l'agriculture. Aussitôt constitué, le ministère demanderait l'exercice du budget

Un télégramme de Madrid, après avoir dit que dans la réunion de la majorité qui a été tenu samedi dernier, il a été décidé de compléter le nombre des membres de la commission de la Constitution qui doit rédiger la loi sur les formalités à remplir pour l'élection du souverain, ajoute : « On infère de cette décision que l'on persiste à choisir le duc de Gènes comme roi d'Espagne. »

L'Empereur d'Autriche est arrivé le 6 décembre au matin, à Vienne ; l'Impératrice avait quitté Trieste, la veille au soir, se rendant à Ancône et de là à Rome.

Un journal de Vienne parle de la découverte qui viendrait d'être faite à Constantinople d'une vaste conspiration Bulgare, de nombreuses arrestations auraient été faites à Constantinople et en Bulgarie. Il est bon de n'accepter cette nouvelle que sous-bénéfice d'inventaire.

Pour le bulletin politique : A. Leytou.

# Dépêches télégraphiques

(Agence Havas.)

Rome, 3 décembre. Le nombre des évêques étrangers arrivés à

Le programme latin officiel de l'ouverture du Concile a paru. Il est conforme à l'analyse télégraphique qui a été publié le 27 novembre. La cérémonie durera au moins six heures.

D'après la liste officielle, les personnages rem-plissant des charges particulières auprès du Con-cile comme secrétaires, notaires, scrutateurs, maîtres de cérémonies ou introducteurs, sont au nombre de 48.

Tous les prélats italiens, moins cinq, ont prêté hier serment entre les mains du Pape.

Rome, 4 décembre.

La Civitta Cattolica publie aujourd'hui un troisième et dernier article contre l'ouvrage de

Mgr Maret.

La Civitta garde le silence sur les observations émises par Mgr Dupanloup au sujet de la discussion ouverte sur la question de l'infaillibilité personnelle du Pape. A l'avertissement de Mgr Dupanloup elle se borne à répondre qu'elle ne croit pas prudent par respect pour l'évêque de repousser les accusations de l'écrivain privé.

manteau de sa vertu! pensait Catherine, croyant déjà tenir sa proie.

- Tout le monde doit se démasquer, le roi l'ordonne ! s'écria Charles IX d'un ton impératif. A ces mots, le domino rose, objet de l'attention générale, dénoua lentement les cordons de son masque de velours, bordé de dentelles; puis, après l'avoir enlevé, elle sit une profonde révé-

- Je vous demande pardon, sire dit Alix, car c'était elle qui s'était substituée à Elisabeth ; - J'ignorais l'étiquette des Cours.

Nous renonçons à peindre la stupéfaction qui se peignit sur le visage des intéressés à celle co-

médie conjugale. Seule, Catherine de Médicis blêmit de rage

mais la reine-mère était assez forte pour faire contre fortune bon cœur?

Aussi, répondit-elle à son fils, qui était venu la retrouver en riant aux éclats :

- Je suis heureuse de ce qui arrive, Sire : il m'eût été pénible d'avoir à soupçonner votre digne épouse.

A dater de cet instant, la gaieté n'abandonna plus le monarque, et il déclara qu'il resterait au souper que lui offrait son chancelier.

Cependant, lorsqu'Alix s'était démasquée, un cri étouffé avait retenti à quelques pas du groupe où se trouvait le roi.

L'exclamation avait été poussée par un jeune homme vêtu en Asiatique, et qui voulut s'élancer vers le duc d'Altenay.

Ce jeune homme était Etienne Ferrand, qui,

La majorité du Corps législatif se reconstitue. Il y a eu quelques jours d'hésitation, mais grâce aux efforts du centre droit à la tête duquel s'est placé M. Emile Olliver, un programme a été arrêté, qui servira de mot de ralliement à tous les conservateurs libéraux dévoués à la politique impériale. Ce programme a été très favorablement accueilli et la plupart des journaux louent avec raison son libéralisme. Une grande tâche est indiquée; ce concours de tous est réclamé, et une longue voie se trouve ouverte dans laquelle devront marcher d'abord les collaborateurs dévoués de celui qui, après avoir garanti l'ordre, ne trouve pas mauvais qu'on définisse d'avance l'idéal de l'avenir. La situation devient donc excellente.

Il y a lieu toutefois de préserver l'opinion de cet engouement exagéré de cet esprit de hâte qui stérilise les plans les mieux conçus en exigeant leur réalisation immédiate, sans tenir compte de l'opportunité de la mise en pratique des mesures à prendre ou de la maturité de leur préparation. Lors-que la lettre impériale du 19 janvier 1867 parut, l'impatience d'un certain public réussit bientôt à faire croire que les promesses du souverain ne seraient pas suivies d'effet : après l'adoption du dernier Sénatus-consulte, on affecta encore de dire que ses dispositions seraient éludées, parce que la parole impériale n'avait pas reçu la sanction foudroyante d'un nouveau fiat lux. Il faut donc nous tenir en garde contre cette tendance que les hommes de parti ne manquent jamais d'exploiter, grâce à l'inexpérience des gens

Plusieurs des réformes contenues dans le programme du centre gauche pourront recevoir une application prochaine, mais il en est d'autres qui devront être l'objet de nombreuses études. Ce ne sera point par exemple, dans l'espace de quelques mois qu'on pourra approfondir les matières délicates qui se rattachent à la réforme de notre système administratif. On ne change pas du jour au lendemain, sans réflexion et sans tâtonnements, des habitudes, des rouages, des besoins consacrés par tant d'années. Nous ne saurions donc trop le répéter : le programme arrêté dans la réunion tenue chez M. Josseau et qui a réuni jusqu'à ce moment environ 115 adhésions, ne doit être considéré

pour la première fois depuis deux ans, revoyait

- Silence I fit Restaud en entraînant l'amou-

reux, votre fiancé vient de sauver la reine ! - Mais c'est Alix! lui riposta vivement Etienne.

- Parbleu! croyez-vous que le chancelier ne l'a protégée, depuis si longtemps, que pour la voir obscure et ignorée?... Venez, venez! Soudain une porte s'ouvrit à deux battants et le maître des cérémonies annonça:

- Leurs majestés le roi et la reine-mère sont

Charles IX et Catherine de Médicis entrèrent dans une luxueuse salle à manger, où les suivirent ceux des masques que Raoul avait désignés pour s'asseoir à la table royale.

Cette salle à manger formait un long rectangle à portes ogivales; mais les portes, à l'exception de celle communiquant aux salons de réception, avaient été enlevées et remplacées par de vastes draperies.

Le roi et la reine-mère prirent place, l'un en face de l'autre, à un festin somptueusement ser-

A côté d'eux, s'assirent le chancelier, les grands officiers de la couronne, parmi les quels était le comte de Retz, et les principaux chess de la haute noblesse française.

Quand le repas fut à peu près au milieu de son cours, - lorsqu'une gaieté expansive commença à règner parmi les convives, - des joueurs de luth et de cythare pénétrèrent dans la alle du festin, puis, à leur suite, entrèrent des

que comme un idéal auquel on doit tendre par des réformes successives qui viendront à la discussion du Corps législatif, seulement lorsqu'elles auront été sérieusement examinées et mûries. Il ne saurait être question d'une tâche immédiate.

Ce qui se passe à l'étranger doit nous servir d'exemple. Naguère encore nous avons vu la question de la réforme électorale soulevée en Angleterre et n'être résolue qu'après deux ou trois années d'élaboration. Ne nous laissons donc pas égarer par ceux qui ne manqueront pas d'exploiter le retard qui sera nécessairement apporté à la mise à exécution de la plupart des réformes dont on s'occupe. Agir autrement serait ne point tenir compte des plus chers intérêts du pays, lequel reclame non un bouleversement subit, mais des améliorations successives. HAVAS.

Voici la substance du Manifeste auquel, comme nous le disons plus haut, un certain nombre de membres de la majorité, 115 environ, ont donné leur adhésion et leur signature:

Au dehors la paix.

Rétablissement complet du gouvernement parlementaire.

abrogation de la loi de sureté générale. Attribution des délits de presse à la ju-

ridiction du jury. Abolition de l'impôt du timbre sur les

journaux. Restitution aux parties du droit de choisir les journaux pour l'insertion des publica-

tions judiciaires et légales. Droit exclusif pour le législateur de déterminer les circonscriptions électorales.

Choix obligatoire des maires parmi les membres du conseil municipal.

Décentralisation sérieuse, tant au point de vue des communes, des cantons et des départements, qu'au point de vue des droits privés des citoyens.

Remaniement complet de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII, et la suppression absolue dans trois cas:

1º En matière électorale;

2º En ce qui conserne les atteintes portées par les fonctionnaires à la propriété des citoyens;

3º En ce qui conserne les atteintes, portées par les fonctionnaires à la propriété

Pour extrait : A. Laytou.

almées, masquées d'un loup blanc.

Aux doux sons des instruments antiques, les

almées exécutèrent les poses les plus gracieuses Parmi elles une seule ne dansait pas, - occupée qu'ellle était à jouer du tambour de bas-

Les poses étant terminées par un simulacre de pyramide humaine, au milieu de fleurs entrelacées, les danseuses orientales s'accroupirent sur les tapis et, de toutes parts, - le roi donnant l'exemple, - tomba sur les therpicores asiatiques une pluie de bijoux et de bonbons. Le chancelier se levant alors:

- Sire, dit-il à charles IX, ces gracieuses ensants de l'Asie sollicitent la haute faveur de présenter le désert aux convives de Votre Ma-

- J'y consens de grand cœur ! répondit le roi jamais la beauté ne fut déplacée dans un fes-

Ces mots achevés, les officiers de bouche, qui se tenaient autour de la table, remirent aux almées des assiettes de pâtisseries et de sucreries, et, sautillantes et déroulant les plis tortueux de leurs tailles de guêpes, les danseuses s'avan-

- Si elle réussit, j'aurai un bon gardien dans la place, pensait en cet instant le duc d'Altenay, en regardant l'almée au tambour de basque.

- Je mets une condition, toutefois, au désir exprimé par notre aimable chancelier, fit tout à

coup le roi. - Lequel, sire? riposta Raoul.

Comple rendu sommaire de la séance du Vendredi 3 décembre 1869.

PRÉSIDENCE DE SON EXCELLENCE

M. ROUHER.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4. Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. le vice-amiral Comte Bouët-Willaumez, l'un

des secrétaires élus est adopté. M. Chaix d'Est Ange, sénateur - secrétaire, donne lecture de lettres par lesquelles S. Exc. le Marechal Forez et S. Exc. le Général comte Flahaut, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, s'excusent de ne pouvoir assister aux séances du Sénat, par suite de l'état de leur

M. le Président prononce une allocution à l'occasion des pertes éprouvées par le Sénat depuis la dernière session; elles sont au nombre de trois, savoir : le Maréchal Niel, le vice-amiral Baron Grivel, et M. Sainte-Beuve.

Cette allocution, plusieurs fois interrompue par des marques nombreuses d'adhésion est suivie d'un mouvement général d'approbation. L'ordre du jour appelle les rapports de la commission des pétitions.

MM. Manceaux, Genteur, Vernier, Chamblain et Migneret, conseillers d'Etat, sont présents au banc des commissaires du gouvernement.

M. Suin, rapporteur:

Le sieur Bonnefous, conseiller de l'arrondissement de Caen, demeurant à Paris, signale les inconvênients qui résultent de la simultanéité des opérations électorales pour le conseil général et le conseil d'arrondissement, les votes pour l'un et pour l'autre candidat peuvent être mélangés, et par suite devenir nuls.

Le pétitionnaire exprime le vœu que des réformes soient apportées sur ce point et indique comme remède de l'état de choses actuel, la fixation à deux époques distinctes des élections lors du renouvellement triennal.

La commission propose le renvoi à S. Exc. le ministre de l'intérieur.

Après un court débat auquel prennent part M. Le Verrier, M. de Maupas et M le Président, le Sénat prononce le renvoi de la discussion à une séance ultérieure. M. Suin, repporteur:

Le sieur Thierry, juge de paix du canton de Pesmes (Haute-Saône), demande:

- C'est que ces almées se démasquèrent également.

En un clin-d'œil le roi fut obéi.

Alors apparurent, aux yeux des convives ébahis, les plus jolies et les plus gracieuses filles d'honneur du Louvre. En même temps, Catherine de Médicis étouffait

une exclamation de stupéfaction haineuse. Dans l'almée qui avait joué du tambour de basque, - et qui lui offrait le dessert, - elle venait

de reconnaître Marie Touchet. Elle repoussa brusquement l'assiette que lui présentait la favorite déchue, et le dessert tomba sur le parquet.

- Malédiction 1 je croyais cette femme ensevelie depuis longtemps dans la tombe! pensa

Catherine en dardant sur l'Orléanaise son regard - Je vous prie de m'excuser, madame, dit

hypocritement Marie, en se baissant pour ramasser le dessert royal, je ne l'ai pas fait exprès !...

- Quand elle se releva, ce fut alors seulement que Charles IX aperçut son ancienne

Tout d'abord il l'a fixa d'un air indécis. puis leurs regards se croisèrent, et, au moment

où Catherine s'écriait : - Sortez ! mais sortez donc !

Le roi riposta aussitôt:

- Restez! Marie!... je suis henreux de vous

- Catherine, attérée, ne souffla plus un seul

1º Que les honoraires des actes notariés

soient réglés par un tarif général et uniforme; 2º Que jusqu'à la publication de ce tarif, les notaires soient invités à se conformer strictement à la disposition de l'article 173 du tarif de 1807, qui les oblige à faire taxer par le président du tribunal d'arrondissement les actes non

Conformément aux conclusions du rapport, le Sénat ordonne le dépôt de la pétition au bureau des renseignements.

M. le Baron de Ladoucette, rapporteur : Le maire et dix-neuf habitants de Visan (Vaucluse), demandent qu'on établisse dans leur commune un service postal dont l'importance soit proportionnée aux besoins de la localité.

La commission propose l'ordre du jour. Un court débat s'engage au sujet de cette conclusion. MM. Leverrier, Michel Chevalier et Chaix d'Est Ange, estiment qu'il y aurait lieu de renvoyer la pétition au Ministre des finances. Mais sur la demande de M. Manceaux, commissaire du gouvernement, le Sénat ajourne la discussion à la prochaine séance.

M. le Baron de Ladoucette, rapporteur : Le sieur André à Lodève (Hérault), demande que le siège du Corps législatif soit transporté de Paris à Nîmes. (Hilarité). — Ordre du

Le Sénat passe à l'ordre du jour, sans discussion sur diverses pétitions au sujet desquelles des rapports sont présentés par MM. Suin, le 1er vice président Boudet et le Baron de Ladoucette.

Le Sénat s'ajourne à mardi. La séance est levée.

# Nouvelles du Jour

L'Impératrice est arrivée dimanche au palais des Tuileries. La santé de S. M. est

- On annonce qu'il se forme en Angleterre une Société philanthropique, ayant pour but de faciliter le mariage des jeunes filles

- Une dépêche de Rome annonce que les Pères du concile se sont réunis le 3 décembre, dans la chapelle Sixtine, en assemblée prosynodale, et ont prêté serment en présence

- Dans une réunion de libres penseurs, tenue à Belleville, on a décidé l'envoi de délé-gués à l'anti-concile de Naples pour le 8 dé cembre. Il partirait de Paris et de la France, environ cent délégués.

- D'après un journal, plusieurs députés auraient l'intention de présenter au Corps législatif une proposition « tendant à rouvrir les portes de la France à tous les exilés princes ou républicains : M. Ledru-Rolllin aussi bien que les princes d'Orléans et le comte de Chambord.

- On dit que M. le premier président de la cour impériale a convoqué pour lundi les conseillers du ressort pour les consulter au sujet des attaques injurieuses dont la magistrature est l'objet de la part de certains jour-

Tous les journaux sont remplis de détails sur l'inauguration du canal qui rejoint les deux mers. La question est à l'ordre du jour : chacun discute l'œuvre de M. de Lesseps, mais peu la connaissent réellement. Il était à souhaiter qu'il parût un livre complet, impartial, clair et exact, d'un prix minime pour qu'il pût se répan-

M. Elie Sorin a entrepris cette tâche et l'a su mener à bonne fin. Son livre : SUEZ,

- Depuis de longues années que vous avez

quitté la Cour, reprit le roi avec une émotion

mal contenue, j'ai conservé de vous un doux sou-

venir, chère belle, et je veux vous recevoir en-

core, quoique vous m'ayez abandonné!... Ve-

- Sire, pourrai-je oser franchir sans crainte

le pont-levis du Louvre ? murmura Marie Touchet

Depuis la nuit fatale de la Saint-Barthélemy,

nul que moi ne donne d'ordres en France, riposta

Charles IX avec énergie je vous attendrai donc

au Louvre, et veux que bonne réception vous y

Je me conformerai au désir de mon roi, con-

Puis elle disparut sans que la reine-mère parut

- La partie est gagnée, pensa le duc d'Altenay,

Cette scène semblait avoir transfiguré Char-

Il se leva, comme en proie à une surexcitation

- Qu'on apporte le vin d'honneur de Sa Ma-

jesté! riposta d'une voix sonore le chancelier de

A ces mots, le comte de Retz se leva et saisit,

des mains de Restaud, un plateau de vermeil sur

extraordinaire, et saisissant sa coupe de cristal :

- Messeigneurs, je bois au bonheur de la vie!

s'apercevoir de l'absence de sa plus mortelle

clut Marie Touchet en s'inclinant avec grâce.

dont le front s'illumina d'un éclair de joie.

nez, je vous attendrai dans mon palais!

en regardant Catherine.

soit préparée!

les IX.

la Couronne.

Histoire de la jonction des deux mers (1), est une étude consciencieuse du sujet; il à écrit d'après les documents les plus sûrs. Rien d'aride, rien de technique dans cette véritable histoire d'une entreprise qui touche cependant à la science. On ne saurait s'imaginer, avant de l'avoir lu, combien ce récit est attachant; on se prend d'un intérêt incroyable devant cette lutte formidable de l'homme avec la matière; à certaines pages, les peintures brillantes ebondent et animent le sujet d'une façon des plus heureuses.

L'œil lui-même trouve sa part de jouissances dans cet intéressant ouvrage. Deux jolies cartes aident au développement des faits racontés. Puis, pour compléter l'œu-vre, un grand et magnifique panorama en couleurs, simulant une vue en relief de l'isthme, fait juger d'un coup d'œil les difficultées et l'importance du succès obtenu. Ajoutons enfin que le prix minime de ce baau volume ne contribuera pas peu à son succès.

(1) Suez, Histoire de la jonction des deux mers, par Elie Sorin, 1 vol. avec cartes et plan panoramique en couleurs. — 2 fr., chez Brunet, éditeur, 31, rue Bonaparte, à Paris. — Dans les départements, chez tous les libraires. — Franco, par la poste, 2 fr. 25.

Pour extrait : A. Laytou.

# Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT

1		TAG.	Jours.	FÉTES.	th asg Folkes appasm
To a second	104 0	9	Jeudi.	se Léocadie	Lherm, Mauroux Sauzet,
1	a	10	Vend	Tdls CdL	Vers Cajarc Latronquière
100		11		1110101010	St-Projet maloga loppol
3	000	V V	08. 11	os successiv	mais des aménoration
-		88	SHURT	Ca Valer Ca	THE CAPITALITY OF REAL PROPERTY.
	Mari Back	<ul> <li>N. Lle 3, å 10 h.51 du matin</li> <li>P. Qle 10, å 11 21 du soir.</li> <li>P. Lle 18, å 11 59 du soir.</li> <li>D. Qle 26, å 2 43 du matin.</li> </ul>			

Les souscripteurs aux débats du Corps législatif, recevront avec le numéro de

Ce matin, à dix heures trente minutes, - habituons-nous à compter les minutes, - un train lancé à toute vitesse arrivait en gare, portant la Commission de réception de l'embranchement de Cahors à Libos qui venait se compléter au cheflieu. La population s'était transportée en foule aux abords de la voie.

Encore quelques jours, et Cahors communiquera avec les grands centres, sans l'intermédiaire de ces Messageries paresseuses qui ne peuvent plus raisonnablement rouler leur anachronisme, en ce temps où l'électricité et la vapeur rivalisent pour supprimer tes distances.

On dirait, à voir la transformation merveilleuse de la Rivière du Pal, exécutée comme par enchantement dans dix-huit mois à peine, que la Compagnie d'Orléans a voulu venger notre pays des hésitations et des nonchalances incroyables qui l'avaient jusqu'à ce jour privée d'ane voie ferrée.

Puis il remplit la coupe, l'offrit à Charles IX et brisa ensuite le flacon sur le parquet, après avoir versé dans la cheminée le restant de son

Tel était l'usage, en France, que personne ne devait toucher, après le roi, au vin d'honneur qui lui était destiné.

Charles IX absorba d'un trait le contenu de la coupe d'or.

- C'est bizarre, se disait au même instant Restaud, - en s'éloignant, - il faut que cette diable de pâte à l'angélique retourne toujours à celui pour lequel elle a été préparée! Bast! les solides fondent très bien dans les liquides.

Après la cérémonie du vin d'honneur, la gaieté, de franche qu'elle était, devint communicative. Seule, Catherine de Médicis disparut de la salle de sestin et se dirigea vers les jardins de

- Quelles sont donc les personnes qui gardent l'Écossaise, et dont me parlait Maurevel tout à l'heure? se dit-elle.

Près des marches du perron, un gentilhomme se présenta devant elle.

- D'Angoulême ! fit la reine-mère avec un ton de surprise.

Et elle l'entraîna dans la direction du massif où s'étaient battus Guise et d'Altenay.

Mais, avant de raconter ce qui se passa entre Catherine de Médicis et le grand-prieur de France, suivons Marie Touchet qui, antérieurement à lequel se trouvaient un flacon de Johannisberg et la cérémonie du vin d'honneur, était sortie de la

Toutes ces constructions chefs-d'œuvre d'élégance, cette gare superbe, ce lieu désert dont on a fait une petite ville coquette et bruyante, tout cela étonnera l'étranger arrivant dans nos murs, et dans cette luxuriante vallée du Pal où le train le portera, il ne saura ce qu'il doit admirer le plus, des monuments grandioses du moyen-âge ou de ceux plus délicats, mais plus utiles peut-être, des temps modernes. A quelques pas de la gare se dresse le vieux Pont Valentré, le Pont du Diable de la légende, avec ses hautes tours massives; dans le lointain, la Cathédrale, le lycée où, avec tant d'autres esprits distingués, le directeur de la Compagnie d'Orléans a fait ses premières études; au nord les vieux Remparts éventrés aujourd'hui par la vapeur; au couchant les collines fécendes où rougit notre vin trop méconnu; plus loin la belle fontaine des Chartreux remarquable lorsqu'elle veut bien couler ses grandes eaux.

Tout cela est beau, réellement beau et vous jette malgré vous dans la description et

Déplorons encore une fois la destruction récente des ruines du Cirque Gallo-Romain que les archéologues chercheront vainement à sa place si souvent foulée, et qui attestait dans un présent un peu terne, la splendeur de l'antique Divona.

Mais ce n'est pas à l'heure où notre pays va prendre un nouvel essor, qu'il convient de s'attrister au souvenir de son passé. Au contact de l'étranger qui affluera dans nos murs, notre ville doit se transformer, le commerce et l'industrie refleurir et à l'exemple des villes voisines naguère inconnues, aujourd'hui importantes, Cahors doit se ranimer au souffle généreux et vivifiant du progrès. La Compagnie d'Orléans nous a ouvert grandement les voies du dehors, elle s'est sacrifiée sans compter; à nos édiles de répondre à ses largesses et de favoriser par tous les moyens en son pouvoir les justes aspirations de notre cité. Que de larges voies soient percées et portent l'air et la vie dans les bas quartiers de la ville; qu'un champ de Foire soit voté avec d'autant plus d'ensemble que le besoin s'en fait plus généralement sentir ; que les avenues déjà existantes, notamment celle de la Gare aux Boulevards, soient régularisées par des trottoirs et convenablement appropriées à leur nouvelle destination. On n'a jamais à regretter les grandes impulsions que l'on donne, et l'initiative dans les questions d'intérêt public est le propre des administrations habiles.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'administration locale, renonçant à une inauguration retentissante, a décidé que la somme destinée aux fêtes, serait versée au Bureau de Bienfaisance. Cette résolution honore ceux qui l'ont prise. Si par de tels actes, exempts de faste, on ne caresse pas une vaine popularité, on mérite, à coup sûr, l'approbation de tous les gens de cœur. Nous ne saurions trop applaudir à la pensée qui a dirigé nos édiles; et la Compagnie d'Orléans, qui s'y associe, assure-t-on, de la façon la plus large, ne pouvait mieux inaugurer ses travaux qu'en les faisant bénir par les pauvres, que ses bienfaits vont soula-

Louis LAYTOU.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans un de nos derniers numéros, la société agricole et industrielle du Lot émue par 1 s démarches actives que font, en ce moment diverses industries afin d'obtenir la suppression des

Heureuse d'être parvenue au but qu'elle se proposait, l'ex-favorite traversa les antichambres, et accostant Restaud:

- Ma présence est-elle encore utile ce soir. - Non, madame, la comédie est jouée, répondit le dévoué du duc d'un air sombre,

Marie Touchet s'imaginant que la réalisation du complot des mal-contents était ajournée, se hâta de quitter l'hôtel du chancelier, afin de ne 1 point se retrouver en présence de la reine-

N'ayant pu trouver, au milieu de l'encombrement des valets de service, la chaise à porteurs qui l'avait aménée, la favorite s'enveloppa de sa mante et résolut de gagner, à pied, la demeure de Ruggieri, où elle se proposait d'attendre le

Marie cheminait déjà depuis quelques instants lorsqu'elle remarqua, à la hauteur du marché des Innocents, une femme qui semblait chercher

De son côté, cette femme l'ayant aperçue, cou-

rut à elle. - Par grâce, dit l'inconnue, je me suis perdue!... veuillez me guider, madame!... Frappée par le son de cette voix, l'Orléanaise

s'approcha plus près de l'inconnue et retint une exclamation sur le point de s'échapper de sa

- La reine Elisabeth! flit-elle. - Vous me connaissez?

- Et suis heureuse de pouvoir vous être utile

traités commerciaux, vient d'adresser à M. le rencontrent-ils des obstacles sur lesquels il y ait lieu d'appeler l'attention du législateur? pétition que nous croyons utile de reproduire:

Monsieur le ministre,

En présence des protestations qui s'élèvent dans quelques centres manufacturiers contre les traités de commerce, la société agricole et industrielle du Lot, croit de son devoir d'affirmer hautement son opinion en faveur de la liherté commerciale.

Elle espère que le gouvernement persévèrera dans la voie où il est entré et que, loin de revenir sur une réforme qui doit être féconde pour le bien-être matériel et donn de nations, il voudra la compléter en lui donnant une base plus large et plus libérale.

Mais elle pense que, pour remplir son but, le libre-échange a besoin d'être pratiqué avec sincérité et réciprocité; qu'il doit être affranchi de toutes les entraves et qu'il exige des moyens de transport faciles et à bon marché.

Enfin la société croit qu'il est à la fois illogique et préjudiciable de conserver nos douanes intérieures, si lourdes du reste pour le pauvre, et que le gouvernement ne saurait trop tot les faire disparaître.

La circulaire suivante vient d'être adressée à MM. les Présidents des Sociétés d'a-

Monsieur le Président, Par ses relations avec toutes les associations agricoles, et par le nombre de ses membres qui sont dispersés sur tous les points de l'Empire, la Société des agriculteurs de France est, à vrai dire, d'après l'esprit de sa fondation, une enquête agricole et permanente, faite par l'agriculture elle-même, sans pression extérieure, sous l'impulsion de l'initiative individuelle.

Le gouvernement vient d'ouvrir devant le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, une formation sur l'état actue des grandes industries du pays. Le commerce, les arts et les manufactures sont constitués de manière à pouvoir, par leurs chambres électives faire connaître leurs observations et leurs vœux. Il importe, pour maintenir l'équilibre de nos forces productives, que l'agriculture ne demeure pas dans l'inaction. Le 14 février 1870 commencera la session générale de la Société des agriculteurs de France, Dans ces assises seront débattus les intérêts divers de notre économie rurale, notamment ceux de la production des cé-réales, des laines, de la viande, du vin, du sucre et des alcools.

C'est en vue de réunir les éléments d'une discussion approfondie que la Société ouvre dés à présent une enquête écrite, dans laquelle l'agriculture, livrée à ses seules inspirations, pourra

exprimer toute sa pensée.

J'ai l'honneur, M. le président, de vous prier de vouloir bien demander l'avis de votre association sur les questions mentionnées au programme ci-annexé, et cela sans préjudice des autres questions agricoles, d'intérêt général ou d'examiner et de signaler à l'attention de la So-cièté. Il serait très-important que vos délibéra-tlons fussent transmises au siège de la Société des agriculteurs de France, 43, rue du Bac, Paris, le 1er février 1870, au plus tard. Une commission en fera l'objet d'un rapport, qui sera lu en session générale. Tous les documents ainsi réunis seront déposés dans les archives de la Société, et tenus constamment à la disposition des agriculteurs. J'ajoute que notre plus vif désir serait de voir votre association accréditer des délégués spéciaux, qui viendraient développer vos propositions devant l'assemblée

Permettez-moi, monsieur le président, d'espérer que vous voudrez bien seconder la Société dans cette œuvre d'intérêt national. Recevez, M. le président, l'assurance de mes

sentiments les plus distingués.

Le président de la Société,

DROUYN DE LHUYS. Le secrétaire gnéral, E. LECOUTEUX.

Paris, 28 novembre 1869.

QUESTIONNAIRE.

1º Peut-on remédier à la dépréciation du prfx des laines, et par quels moyens? - Le renchérissement de la viande offre-t-il un dédommagement suffisant aux producteurs de laine? 2º La production et le commerce des céréales

C'était la reine, en effet, que la frayeur avait fait s'enfuir de l'hôtel du chancelier à l'aspect du roi, et qui, égarée dans les rues de sa capitale, ne trouvait pas le chemin du palais.

Marie Touchet déchue reconduisit l'épouse du roi jusqu'à un guichet du Louvre, - par lequel elle était maintes fois entrée, - et, là :

- Demoiselle d'honneur de la reine-mère dit-elle à l'arquebusier en faction.

La sentinelle ouvrit le guichet. - Merci, madame, fit à voix basse Elisabeth à sa compagne de route. Prenez cette bague, et gardez-la en souvenir de notre rencontre....

- Je vous en remercie, reine, reprit la favorite dèchue. Je ne saurais accepter de vous un gage de si haute estime.

- Pourquoi? - Peut-être le saurez-vous plus tard,

Après cette réponse, Marie Touchet s'éloigna, pendant que la reine Elisabeth rentrait au Lou vre, en se disant au fond de son cœur :

- Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que Raoul ne m'aime pas!

Laissons l'épouse de Charles IX regagner ses appartements et revenons à la salle de, festin, dans l'hôtel du chancelier de la Couronne.

Profitant du tumulte causé par la solle gaieté de ses convives, le duc d'Altenay s'approcha de Restaud, qui, dissimulé derrière une draperie, lui avait fait un signe mystérieux.

- Que veux-tu ? lui demanda-t-il.

3º La viticulture réclame-t-elle des moyens d'étendre la consommation intérieure ainsi que

l'exportation de ses produits?

4º Les industries agricoles, notamment celles qui produisent l'alcool et le sucre ont-elles besoin de modifications dans le régime économique auquel elles sont soumises?

50 Y a t-il d'autres branches de la production agricole qui, dans votre région, souffrent d'une crise sur laquelle il serait nécessaire d'appeler l'attention publique et celle du législateur?

Au moment ou plusieurs monnaies vont cesser d'être reçues dans les caisses publiques, nous rappelons qu'à partir du premier janvier, les monnaies françaises et étrangères dont le cours reste légalement autorisé en France sont:

1º Les pièces françaises sur lesquelles la tête de l'Empereur est ceinte d'une cou-

2º Les pièces suisses à dater de 1860; 3º Les pièces italiennes à dater de 1863; 4º Les pièces belges à l'effigie de Léopold II;

5º Les pièces pontificales de 1 lira.

L'Empereur s'est inscrit pour une somme de 2,000 fr. sur la liste de souscription au monument qur la ville de Muret se propose

Des comités libre-échangistes très-actifs s'organisent dans les départements de la Charente et de la Charente-Inférieure.

d'élever à la mémoire de M. le maréchal Niel.

Un arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce forme la commission des épizooties, et la charge de l'étude de toutes les questions relaves aux maladies épizootiques ou contagieuses au bétail, et aux mesures de police sanitaires propres à en arrêter les ratio pour l'election, a q electronscription de la Sein progrès. D. Holla

Le comité de gendarmerie a commencé à tenir ses séances pour le classement des officiers de cette armeproposés pour le grade supérieur et pour les officiers de l'armée qui, après examens passés devant les inspecteurs-généraux, se destinent à entrer dans la gendarmerie.

La compagnie des sapeurs - pompiers de la ville de Cabors a celébra samedi dornion co fete patronale à dix heures du matin, dans l'église Cathédrale. A l'issue de la cérémonie, un banquet a eu lieu Hôtel Taillade.

# LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 15 au 20 novembre 1869, Mathématiques élémentaires. Histoire. - 1 Pech, L.; 2 Dubois. Physique. — 1 Dulac; 2 Queyssac.

Mathématiques préparatoires. Physique. 4 Guéguen; 2 Bénatre svols a Réthorique

Version grecque. - 1 Tardieu; 2 Salgues. 1 Dugès; 2 Deloncle. Troisième.

1 Mayzen; 2 Deloncle. oid? 1 Labie; 2 Lapouble.

1 Lachiche; 2 Tailhade. id. Exercices grecs. -- 1 Calmels; 2 Lavoisot.

Septième.

Orthographe. - 1 Lascroux; 2 Poujade.

- Monseigneur, les mal-contents attendent

dans les salons de réception. - Bien. Veille à ce que personne ne se dirige

- Oui monseigneur. - Et sous quelque prétexte que ce soit, empêche le roi de sortir. -- Dussé-je mettre le feu à l'hôtel, vos ordres

seront exécutés. D'Altenay, par un détour, gagna les salles de réception.

Là, une dizaine de gentilshommes attendaient assis sur les coussins de pourpre et de soie.

Parmi eux, se trouvaient le duc d'Alençon, Henri de Navarre, Condé, en un mot les principaux affidés de la conspiration tendant, cette nuit là, à l'enlèvement du roi-monarque.

A la vue du chancelier, le duc d'Alençon se

Puis, montrant à l'amphytrion les gentilhommes qui l'entouraient : - Nous sommes exacts au rendez-vous, dit-

- C'est vrai, monseigneur, répondit d'Alte-

ajouta Henri de Navarre.

nay, avec un fin sourire. - Il ne s'agit plus que de trouver le prétexte pour amener, seul, Charles IX parmi nous. - Là est toute la fortune de notre entreprise.

La suite au prochain numéro.

Huitième. 1 Albert; 2 Foissac. Classe préparatoire. Lecture. - 1 Peyrissac; 2 Verdier. Deuxième division. Lecture. — 1 Brugalières; 2 Amadieu

Troisième division. Lecture. - 1 Darquier; 2 Martefond. Enseignement secondaire spécial. Troisième année. Histoire. - 1 Durupt; 2 Rozières.

Deuxième année. Histoire. - 1 Bousquet; 2 Andrieu. Première année.
Comptabilité. — 1 Bouyues; 2 Boussuge. Année préparatoire. Histoire. — 1 David; 2 Constans. Le Proviseur, RICHAUD

Le Concert donné dimanche dernier par l'Orphéon a été ce qu'ils sont tous, très satisfaisant. Nous ne serons pas un éloge exagéré de ces jeunes gens que l'étude familiarise de plus en plus avec la musique et qui étonnent par leur assurance et souvent nous aimons à le dire, par la beauté de leurs voix. Les chants se sont donc succédés aux applaudissements du nombreux auditoire et certain quatuor de la cavatine de la Juive a été fort remarqué. La partie comique est toujours parfaitement tenue par M. Mil-

Nous voudrions cependant, comme nous l'avons déjà dit dans ce journal, que l'Orphéon fît appel à tous les amateurs étrangers à la Société, et donnât avec leur aide, un peu plus de variété à ses soirées musicales. Notre cité est plus riche qu'on ne le croit en natures réellement artistiques; nous connaissons des jeunes gens, au dehors sombre et froid, qui possédent la fibre comique dans ce quelle a de plus désopilant, vrais artistes, je vous assure; et qui répondraient certainement à la première demande.

Les solistes ont bravement payé de leurs personnes: MM. Pages, Rollès, Pezet, Héreil, possèdent des voix charmantes que plus d'un théâtre envierait.

Il est impossible de dire la chansonnette avec plus de finesse, de mesure et d'esprit que M. V..., cet intéressant anonyme qui se dérobe aux rappels de l'auditoire avec | tieusement et avec une sorte de culte, l'œuvre une modestie qui sied à son talent.

En somme Concert fort agréable ; comme nous en voudrions souvent à notre théâtre, ne fusse que pour le plaisir des yeux....

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 4 décembre au 8.

Bru (Thérésine), à Labarre. - Volmar (Léon), rue Saint-André. - Colonges (Emile), rue des Augustins. - Jordanet (Marc-Henri), à Laparra. — Rouquet (Albert-Jean), rue du Portail-au-Vent.

Andral (Jean-Célestin), 18 ans, né à Cahors, rue Copiscal. — Fontanel (Pierre), cultivateur, 43 ans, né à Cahors, rue Saint-Barthélemy. — Monteils (Joséphine-Catherine', 57 ans, épouse Boy, née à Cahors, rue Fondue-Basse.

Pour la crhonique locale : A. Laytou.

# Variétés de la SAINTE-BEUVE

(de l'académie française) Esquisse de sa carrière et de son rôle littéraire. (1)

La révolution de 1830 avait déposé, sous des apparences qu'elle s'efforçait de rendre rassurantes, les germes les plus dissolvants et les plus dangereuses illusions. Issue d'une coalition de rancunes, d'ambitions et d'intérêts transitoires, elle tendait après coup à s'ériger en système, à justifier l'absence ou la violation des principes par la théorie de l'avénement des classes moyennes auxquelles elle s'identifiait, à se créer enfin, dans la commotion même qu'elle venait de donner aux idées, des raisons spécieuses et des complicités ardentes.

Le triomphe du Rationnalisme dans toutes les directions et sous toutes les formes philosophiques, littéraires, politiques et même religieuses, tels étaient le prétexte et le mot d'ordre sonore des vainqueurs. A la souveraineté populaire, si mal définie, contenue à grand'peine sur la voie des excès matériels, correspondait nne sorte d'émeute intellectuelle, un pêle-mêle, un débordement d'utopies, de passions et d'idées subver-

Pendant que le panthéisme anti-chrétien prenait pied jusque dans l'enseignement officiel, comme développement logique des doctrines éclectiques, pendant que le beau mouvement littéraire des précédentes années allait s'exagérant, s'insurgeant, se convulsionnant de plus en plus au théâtre et dans les romans, la sphère morale et religieuse était livrée aux plus étranges expériences, aux plus tristes, aux plus bizarres profanations. De toutes parts se levaient les

(1) Voir le numéro du 24 novembre 1869. Errata, à l'avant-dernière colonne, lisez ame au lieu de aure, tour systématique au lieu de ton, et à la dernière, chair au lieu de chaire, lambeaux au lieu de Lourbeaux, voie au lieu de voix, et pres-SENTIR au lieu de PRÉSENTER.

révélateurs, les prétentieux idéologues, les fondateurs de sectes nouvelles. Entre ces derniers, les Simoniens se distinguaient, par la singularité de leurs prédications, de leurs théories et de leurs costumes, par l'audace et l'activité de leur prosélytisme. Le Globe, mis à leur disposition par M. Pierre Leroux, son propriétaire, servait d'organe à leurs conceptions, à leur s polémiques aventureuses. Sainte-Beuve continuait sa collaboration à ce journal, ainsi que Lerminier. Celui-ci qui, sur ses derniers jours, devait se réconcilier avec la vérité catholique et mourir en paix avec l'Eglise, exposait alors dans ses études de philosophie de l'histoire et du droit, des tendances idéalistes et panthéistiques. Quoique partagé, comme nous l'avons vu, entre ses propensions premières et des préoccupations moins incrédules, l'auteur des Consolations, de poète redevenu critique, n'en sacrifiait pas moins à la mode au jour, un langage de la secte. C'est ainsi qu'il invitait ses amis, les romantiques à « sortir de l'art pur, à rayonner de plus en plus le sentiment de l'humanité progressive. "

Mais cette phraseologie-là devait bientôt faire place chez les habiles promoteurs « de la femme libre et de la réhabilitation de la chair, » à des formules industrielles destinées à une étonnante fortune, à exercer un jour une influence inattendue sur le régime économique du pays.

A la même époque, Sainte-Beuve révélait, successivement dans la Revue de Paris et dans la Revue des Deux-Mondes sa brillante spécialité de biographe ou mieux de peintre littéraire devenue son titre de notoriété le plus heureux et le plus général. Ses premiers portraits furent le reflet de ses premières admirations de droite et de gauche. C'est ainsi qu'il salue avec une sympathie vraiment émue et triomphante la belle inspiration, le légitime succès des Feuilles d'automne tandis qu'il décrit longuement en prose et en vers, mais avec une nuance de goût moins relevé et de conviction moins assurée, les mérites du chansonnier célèbre, de l'auteur du Dieu des bonnes gens et des Souvenirs du peuple. En même temps qu'il rend toute justice et qu'il paie sans réserve un égal tribut d'éloges aux deux génies initiateurs de la poésie et de l'idée chrétienne dans la littérature nouvelle, il ne perd pas de vue son Diderot qu'il dépeintà grands traits, mais en le transfigurant un peu, dans le National de Carrel ; puis il étudie minupanthéiste et chagrine de Sénancour, cet Oberman luxuriant et stérile qui lui dut en grande partie sa réputation.

Enfin il passe avec armes et bagages du camp du National à celui de l'Avenir, de Béranger à Lamennais, - à Lamennais encore austère, orthodoxe et fidèle et qu'il loue avec la même ferveur d'enthousiasme!, précisément à cause de son orthodoxie et de son austérité.

« Qu'ils sont rares, s'écrie-t-il, ceux qui, lans l'ordre de la pensée, se fixent à temps, e adhèrent sans réserve à la vérité reconnue par eux perpétuelle, universelle et sainte. Qui, non contents de la reconnaître, s'y emploient tout entiers, y versent leurs facultés, leurs dons naturels... Qui deviennent ici-bas une volonté humble et forte, croyante et active, une volonté animant de son unité souveraine la doctrine, les affections et les mœurs, véritables hommes selon l'esprit; sublimes et encourageants modèles! » (1)

De ces modèles, ou de celui qu'il prenait alors pour tel, Sainte-Beuve fut, à un moment donné le zélateur attentif, presque l'un des disciples. Il fréquenta son groupe de fidèles amis que retenaient auprès de l'auteur des Paroles d'un croyant, l'affection, l'admiration, et de plus l'espérance de retenir leur maître sur la pente fatale où ils le voyaient engagé. Resté le dernier à gémir, à prier, à espèrer, l'abbé Gerbet, par la douceur de son âme et sa lucidité d'esprit maintenait encore une sorte d'atmosphère chrétienne autour de l'archange révolté. Sainte-Beuve ressentait pour le jeune prêtre un vif attrait et le secondait de son mieux avec sa plume insinuante et son autorité croissante de critique impartial.

Il est curieux d'étudier aujourd'hui, à propos d'autres revirements tout aussi tranchés cette tactique habile et sérieuse, Sainte-Beuve commençait par faire dans la vie et dans l'œuvre de M. de La Mennais la part si glorieuse due à l'Essai sur l'indifférence; puis il rappelait sa brillante polémique dans le Conservateur, ses principes orthodoxes et légitimistes non moins décidés dans son beau livre des Progrès de la Révolution. Il mettait sur le compte du rôle militant qu'il avait pris, quelques emportements de caractère et quelques violences de style, louait avec une intention visible son inflexibilité dogmatique et politique; il le représentait tenant tête à la fois aux incrédules, aux éclectiques, aux gallicans, il cite de lui ces paroles significatives sur Tertullien et sur le janséniste Arnauld, dont il allait lui-même dépasser si vite et si fort l'àpre indocilité : « Tous deux d'un caractère ardent, opiniâtre, tous deux pleins de génie, tous deux ayant rendu à la religion d'éminents services, ils se laissèrent entraîner (qui le croirait dans de si grands hommes?) à la fougue d'une imagination qui outrait

Arrivant en présence de l'attitude si différente de Lamennais depuis 1830, de son aventureuse campagne à la tête du journal l'Avenir, il refuse encore d'y voir une rupture avec un

(1) Portraits contemporains, T. 1er p. 436.

(2) Réflexions sur l'état de l'Eglise.

tel passé et préfère y voir tout simplement l'idée d'une régénération religieuse à l'aide de la liberté, d'une sorte de prédication nouvelle tendante à réveiller, à spiritualise, à christianiser le monde. « Il n'y avait pas là, ajoute-t-il. de solution de continuité à proprement parler; la rupture n'était que dans l'ordre humain et secondaire : la foi faisait pont sur l'abîme, la ruine était aux pieds; mais le labarum au ciel brillait toujours. Que cette nuance, chez l'abbé de Lamennais, nous parut belle! C'est alors que nous l'avons connu et aimé.

Il y avait émotion à suivre jusque dans ses infractions partielles ce Savonarole de nos jours, à écouter ses menaces pleines de prières et ses invectives mêlées d'un zèle tendre...»

Mais il vient un moment où la menace et l'invective retentissent seules à l'oreille de l'Eglise affligée, où les Paroles d'un croyant, sous forme apocalyptique et les affaires de Rome avec une obstination aigre-douce trahissent le volteface hautain et la défection inséparable. Obligé de se rendre à l'évidence devant un éclat aussi prolongé, de faire enfin son deuil de ce qu'il appelle les débris du Lamennais chrétien. « -Sainte-Beuve accuse éloquemment l'influence comme atmosphérique du siècle qui, en deux ou trois années, a rongé et pénétré cette trempe si forte, et l'a oxydée si profondément. » C'est à cette provocation incessante et flatteuse des passions, des variations contemporaines qu'il demande compte de cette radicale et déplorable transformation. - Le critique d'abord qui, comme nous le verrons bientôt, était plongé dans l'atmosphère chrétienne de Port Royal est dans l'étude fortifiante de Pascal, ane pouvait concevoir ce travail délétère de l'esprit du Siècle, sur les plus belles intelligences. Il le déplorait chez Lamartine, chez Victor Hugo, se demandant tristement si ce n'était pas plutôt chute que progrès qu'il fallait appeler chaque variation nouvelle; et il revenait avec insistance, à celle de M. de Lamennais comme ayant servi de fatal encouragement aux autres.

Ce qui a choqué en lui, on se le permet plus ou moins en s'en applaudissant. Dans la sphère religieuse et philosophique, il lui est arrivé de tomber précisément comme hier tel illustre qui le plaignait est tombé dans l'enceinte parlementaire... (1) Cette dernière et piquante allusion eût pu lui être appliquée par quelque malin auditeur de sa triste harangue au Sénat en justification des excès matérialistes. Mais pouvaiton s'attendre qu'il tomberait lui-même dans un aveuglement de ce genre, après l'avoir prévu et signalé d'un œil si clairvoyant.

La suite au prochain numéro.

LA NATIONALE

(Ancienne Compagn'e) Royale, COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE Garantie 90 millions

Augmentation do revenu par la rente viagère - Constitution immédiate d'un patrimoine par l'assurance en cas de décès.

Participation aux bénéfices de la Com-

Prospectus et renseignements au siége de l'administration, à Paris, rue de Grammon, et à Cahors, chez M. Francès.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FORESTIÈRE.

La souscription aux 20,000 actions de la Société générale Forestière a été parfaitement accueillie à Paris et dans les départements, où elle reste d'ailleurs ouverte usqu'au 10 décembre.

Ce qui fait surtout la force et contribue le plus au succès complet de cette nouvelle institution financière, c'est que tout en répondant à un intérêt d'utilité publique, elle assure à ses actionnaires des bénéfices qui, au premier abord, peuvent paraître bien considérables, mais qui se trouvent cependant être tout-à-fait justifiés quand on réfléchit à la variété des opérations que peut entreprendre la Société générale Forestière, soit en sylviculture et affaires commerciales, soit en affaires de crédit.

On est alors amené à reconnaître que tous les bénéfices prévus sont indiscutables, et que de plus ils sont les légitimes rénumérations d'importants et nombreux services à rendre aux propriétaires forestiers et négociants en bois.

LA CHASSE ILLUSTRÈE

ET LA VIE A LA CAMPAGNE.

Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que la Vie à la Campagne vieut de se fondre dans la Chasse illustrée, sous la haute direction de M. le vicomte de Dax, dont les Conesils aux chasseurs et les Soins à donner aux chiens ont été et sont toujours si remarques. La Chasse illustrée a, en conséquence, ajoute à son titre celui de et la Vie à la Campagne. Le grand succès de ce journal, le meilleur marché et le plus répandu de tous les jour naux de chasse, de pêche et de sport, lui permej d'améliorer chaque jour et sa rédaction, com-posée de nos meilleurs écrivains, et ses illustrations exécutées par les premiers artistes de

La Chasse illustrée et la Vie à la Campagne

sont recues dans toutes les familles, dont elles I forment aujourd'hui une des plus agréables et des plus saines récréations, à cause de la variété et de l'actualité des articles insérès dans cette double revue, qui, par la beauté supérieure des nombreuses gravures contenues dans chacun de ses naméros, est vraiment devenue

le type des publications illustrées françaises. Le prix de la Chasse illustrée et la Vie à la Campagne n'a point varié. Il est toujours de 20 francs par an, 10 francs pour six mois, 5

francs pour trois mois. Un numéro est envoyé gratis à toute per-sonne qui en fait la demande par lettre

affranchie. On s'abonne à la librairie de MM. Firmin Didot, rue Jacob, 56, à Paris.

ALMANACH

En vente à la même librairie l'Almanach de la Chasse illustrée, magnifiquement illustré, avec le Carnet du chasseur et du pêcheur. Prix: 1 franc, en timbres-poste. ALBUM

Vient d'être mis en vente, par la maison Didot, le splendide Album de la Chasse illus-trée, composé de 40 magnifiques gravures sur

Ce sera un des plus beaux cade ux d'étrennes pour l'année 1870. Prix: 20 francs.

L'AVENIR NATIONAL, grand Journal quotidien politique, littéraire, scientifique et commercial dont les succès a été si rapide, est maintenant dans sa quatrieme année. Il a pour rédacteur et chef M. A PEYRAT, et pour collaborateurs MM. Frédéric Morin, Etienne Arago, Ad. Gaïffe, J.-E Horn, Jules Mahias, D'Ornant, A. Desonnaz E. Seinguerlet, Amédée Guillemin, Georges Pouchet, Henry Four-quier, Ed. Puthod A. Dréo, E. de Sonnier, E. Baras

L'Avenir national a des correspondants particu-liers, à Londres, Florence, Rruxelles, La Haye, Genève, Dresde, Vienne, Berlin, Madrid, New-York, Rio-Janeiro. Il reçoit de ces correspondants des lettres

et des télégrammes spéciaux.
L'Avenir national contient chaque jour un Bulletin de la Bourse et un Tableau de toutes les valeurs cotées, ainsi qu'une Revue commerciale, industrielle et
agricole, contenant les cours exacts des marchés, et la plus complet de tous les journaux

L'avenir national publie chaque semaine une Revue des théâtres par M. Etienne Arago, et une Revue hebdomadaire par M. Henry Fouquier, et chaque quinzaine un Feuilleton scientifique: par MM. Amédée GULLEMIN (Sciences physiques). Georges POUCHET (sciences naturelles), et une Variété littéraire, par M. Erédéric Mostre

On s'Abonne à Paris, 24, rue du Bouloi, et, dans les départements, chez tous les libraires, et dans les bureaux de poste. — Le pix de l'abonnement pour les départements est de 64 hr. par an ; 32 fr. pour six mois ; 16 fr. par trimestre, et 5 fr. 50 pour unmois.

COMPAGNIE ANONYME

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL

BORDEAUX A LA SAUVE

Siège social, à Paris. 31, rue du Bac.

Concession du 10 octobre 1868.

partement..... 2,000,000

Capital de garantie..... 2,800,000 fr.

Emission de 8.000 obligations de 500 francs. REMBOURSABLES PAR TIRAGES, EN 60 ANNÉES Rapportant 15 fr. d'intérêt annuel, payables par moitié, le 1er janvier et le 1er juillet.

Jouissance du 1er janvier 1870.

Ces obligations sont émises à la volonté des souscripteurs :

A 282 fr. 50 payables en souscrivant, contre remise immédiate des titres

A 285 fr., avec faculté de libérer en plusieurs versement, savoir : 85 fr. en souscrivant (contre remise

du récépissé provisoire). 100 — au 15 janvier 1870. 100 - au 1er mars 1870 (contre remise du titre définitif).

285 fr. en total.

Adresser les souscriptions à tous les banquiers et agents de changer de tous les départements

AVANT LE 15 DÉCEMBRE.

Nous prions les Abonnés à échéance d'acquitter le montant de leur abonnement par un mandat sur la poste à notre

Nos Traites suivront de huit jours cet Avis. A. LAYTOU

CHEMIN DE FER

# D'ORLEANS A ROUEN

SECTION D'ORLÉANS A DREUX

ÉMISSION

# De 44.000 Obligations

Le Chemin de fer d'Orléans à Rouen bien que classé parmi les Chemins d'intérêt local, et jouissant par conséquent du privilége que lui donne cette situation comme économie d'établissement et d'exploitation, doit, en réalité, être considéré comme une des plus productives parmi les ligues secondaires françaises.

Il n'est, en effet, qu'une importante section du Chemin de ser de grande ceinture qui doit envelopper Paris et les départements limitrophes à un rayon de 100 kilomètres passant à Rouen, Amiens, Laon, Reims, Châlons, Troyes, Sens, Orléans, Chartres, Evreux, Louviers et Elbeuf.

La ligne d'Orléans à Dreux formera une section de 120 kilomètres environ, dans cet ensemble de 1000 kilomètres, dont la plus grande partie est déjà construite et le reste en voie de construc

tion ou concédé. Un contrat à forsait a été sait avec des entrepreneurs responsables, pour l'établissement complet de la ligne, à raison de 150,000 fr. par kilomètre y compris les intérêts et frais généraux pendant la construction, ce qui met la Compagnie à l'abri de toute espèce d'aléa.

Ce forsait nécessite une dépense d'environ 18 millions à laquelle on fera face par :

le capital-action entièrement souscrit de......fr.4.000.000 a subvention départe-

mentale de...... 2.475.000 la subvention à la char ge de l'Etat..... 1 237.500

une émission d'Obligations pour une somme de.. 11.000.000

18.712.500

Ce qui laissera un excédant de ressource pour faire face à toutes les dépenses imprévues.

Les recettes brutes du Chemin de fer sont estimées à un minimum de fr. 16,000 par kilomètre, si on en retranche les frais d'exploitation à raison de fr. 8,000, il reste un excédant de fr. 8,000 par kilomètre, tandis que fr. 6,000 par kilomètre suffisent pour couvrir les intérêts et l'amortissement des Obligations.

Les Obligations à émettre se trouvent donc parfaitement garanties.

Les Actions et Obligations seront cotées à la Bourse de Paris.

Les coupons des Obligations et les obligations sorties au tirage seront payés à Paris; ils seront également payés dans les gares de la ligne, aussitôt que le Chemin sera en exploitation.

Pour le Conseil d'administration de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans à Rouen, L'Administratenr délégué, Le Président,

Vicomte DE VILLERMONT. Comte A. DE DANRÉMONT CONDITIONS DE LA

# SOUSCRIPTION PUBLIQUE

44,000 Obligations du Chemin de fer d'Orléans à Rouen (section d'Orléans à Dreux), sont mises à la disposition du public, au prix de fr. 290.

Elles rapportent 15 fr. par an, payables par semestre, les 1er Janvier et 1er Juillet. et sont remboursables à 500 fr. en 99

On verse en sonscrivant.... Fr. A la répartition..... 65 Le 1er Mars..... 100 Le 1er Mai.... 100

Total à verser... Fr. 290 contre remise d'une Obligation avec jouissance, à partir du 1er janvier 1870.

Les souscripteurs pourront anticiper les deux derniers versements avec bonification d'un escompte de 5 %, ce qui rement le prix de l'Obligation à fr. 287, 50 au 1er

Les versements en retard sont passibles d'une retenue à raison de 5 % l'an.

MM. Emile ERLANGER et Co, Banquiers, 20, rue Taitbout, à Paris, sont chargés de recevoir les Souscriptions, tes 9, 10 et 11 décembre courant, de 10 heures á 4 heures.

On peut également souscrire en versant au crédit de MM. Emile ERLANGER et Ce, dans les succursales de la Banque de France, ou par lettres chargées, contcnant le montant du premier versement en billets de Banque, chèques, ou mandats sur Paris.

Les souscriptions seront réduites proportionnellement aux demandes, si elle excèdent les 44,000 Obligations.

Des prospectus détaillés sont tenus à la disposition du public dans les bureaux de souscrip ion.

# Annonces Judiciaires.

ÉTUDE

de G. DUS SER, avoué près le Tribunal civil de Figeac (Place-Basse).

# Autorité de Justice

TIARTXI's et les départes

# Saisie-Immobilière

Par procès - verbal de FRÉJAVILLE, huissier méro 7, de Cajarc à Figeac. Une autre ouver-à Cajarc , du trente septembre mil huit cent soixante - neuf, visé conformément à la loi, en-registré et transcrit avec l'autre de l'Est. registré et transcrit avec l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Figeac, le quatre octobre mil huit cent soixante - neuf, le sieur Louis DELMAS, cadet, négociant, domici-lié à Carcassonne, a fait procèder à la saisie immobilière des biens - immeubles ci - après dé-

A l'encontre du sieur Guillaume - Auguste BRUSTEAU, aubergiste et limonadier, domicilié

## térêts et NOITANDISIGNAnt la cons-

ruction sizias isauguemmi radgnie à l'abri

1º Une Maison où le sieur Brusteau tient un porte extérieure au midi. hôtel et un café, composée d'un rez-de-chaussée avec cave au dessous et d'un premier étage avec ci-dessus désignés et à ladite maison; elle est galetas au-dessus. Au midi, donnant sur la route dé-cloturée par un mur et a un passage muni partementale numéro 7, elle a six fenêtres au pre-d'une claire-voie. mier étage, quatre fenètres au rez-de-chaussée,

u rez-de-chaussée et deux au premier étage. Au nord - ouest ce pignon est à angle coupé dans lequel est pratiquée une fenêtre au premier étage et un jour de souffrance grillé au rez-de-chaussée. Du côté du nord, donnant sur la cour et un hangard adossé à la maison, se trouvent six fenêtres dont quatre au premier et deux au rez-de-chaussée, plus une porte correspondant à la porte d'entrée sus-mentionnée. Dans le pi-

Cette maison est bâtie en pierres et couverte n tuiles creuses.

2º Un petit Hangard attenant à la maison du côté du nord, aux abords du chemin de grande communication numero 17, de Cajarc à Mar-cillac. Sous ce hangard, qui est couvert en tuiles creuses, se trouvent un compartiment servant de laboratoire et, du côté de la cour, un

puits pourvu d'une pompe.

3º Une Ecurie ou Remise placée au pignon de la maison ci-dessus, ayant une porte cochère avec une grande ouverture au-dessus, le tout avant vue sur la route départementale nu-

Ce bâtiment est construit en pierres et couvert en tuiles creuses; il a un portail pour communiquer avec la cour.

4º Un autre Bâtiment appelé le Hangard, con-tigü à l'écurie, ayant, à l'est, une porte d'entrée au rez-de-chaussée et une ouverture donnant jour à l'étage au-dessus ou grenier à foin. Ce hangard, construit aussi en pierres et couvert en tuiles creuses, communique avec la cour dont il sera parlé ci-après.

5° Une petite Étable à cochons attenante audit hangard, du côté de l'Est; elle est construite en pierres et couverté en tuiles creuses et a une

6º Une cour attenante aux deux hangards Ces biens - immeubles sont situés à Cajarc,

une porte d'entrée et un portail pour pénétrer arrondissement de Figeac, département du Lot. donne avis que le plan parcellaire des terrains en chef du département du Lot, en exécution dans la pièce qui sert de café. Au pignon du Ils occupent, dans leur ensemble, une superfi- à occuper par le chemin vicinal ordinaire de la loi du trois mai mil huit côté du couchant sont pratiquées quatre fenêtres cie d'environ quatre ares, quarante-cinq centiares deuxième classe, numéro 2, de St-Cernin à cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour ayant vue sur un petit pâtus public, dont deux et sont portés à la matrice cadastrale de cette St-Martin-de-Vers présenté par Monsieur l'Agent-cause d'utilité publique, a été déposé cejourcommune, section D, numéros 1085, 1088, 1088, Voyer en chef du département du Lot, en exédiui, au secrétariat de la mairie et qu'il y 1086, 1086 et 1087, première classe pour un cution de l'article 4 de la loi du trois mai restera pendant huit jours au moins, du revenu de soixante-huit francs, quatre-vingt-onze mil huit cent quarante-un sur l'expropriation huit au quinze décembre courant inclusive-

### MISE A PRIX

Ces immeubles seront vendus en bloc sur la mise à prix de TROIS MILLE FRANCS. L'adjudication aura lieu à l'audience des criées la porte d'entrée sus-mentionnée. Dans le pi-gnon donnant au levant est pratiquée une grande ouverture pour éclairer le galetas.

Cette maison est bâtie en pierres et couverte.

La dutribunal civil de Figeac, au palais de justice, à Figeac, rue du Griffoul, le VENDREDI SEPT JANVIER mil huit cent soixante-dix, à neuf heures du matin, jour et heure fixés oar le jugement dudit tribunal du dix - neuf novembre mil huit cent soixante neuf qui a senter dans le même délai, leurs réclamations donné acte de la publication du cahier des par écrit, ou à venir les faire verbalement

> Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales devront requérir cette insription avant la transcription du jugement d'ad-

Me Gabriel DUSSER, avoué, demeurant Figeac, Place - Basse, occupe pour le poursui-

Certifié véritable, G. DUSSER, avoué.

# Annonces Administratives

DÉPARTEMENT DU LOT Arrondissement de Cahors

Commune de St-Cernin. Publication du plan parcellaire. Chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 2, de St-Cernin à St-Martin-des-Vers.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE Exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai 1841. Avis au Public

Le Maire de la commune de Saint-Cernin

pour cause d'utilité publique, a été déposé ment, conformément aux prescriptions de cejourd'hui au Secrétariat de la mairie, et l'article 5 de la même loi.

l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, le même délai, leurs réclamations par écrit, ou sans déplacement, pendant le délai de la publication, et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à pré-

Fait à la mairie de Saint-Cernin, le huit décembre mil huit cent soixante-neuf.

Le Maire, Signé : CAMBRES.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors. Commune de Berganty.

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 4, de Berganty à Concots.

# EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Le Maire de la commune de Berganty Roumegoux, épouse Sindou. lonne avis que le plan parcellaire des terrains occuper par le chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 4, de Berganty à Concots présenté par Monsieur l'Agent-Voyer Pour tous les extraits et articles non signés: A.Laytou.

l'article 5 de la même loi. qu'il y restera pendant huit jours au moins, On pourra prendre connaissance dudit plan, du huit au quinze décembre courant inclusi-sans déplacement, pendant le délai de la publicavement, conformément aux prescriptions de tion. Les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter dans

venir les faire verbalement à la mairie. Fait à la mairie de Berganty, le huit déembre mil huit cent soixante-neuf.

Le Maire, PrioteiH Signé: MIQUEL.

## ARRONDISSEMENT DE GOURDON Orphéon a été ce qu'ils sont tous,

Etude de Me Lagranville, avoué à Gourdon.

La dame Marguerite Gardet, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari F. Vilatte, par jugement du tribunal de Gourdon en date lu 30 novembre, 1002 oz zinado 2011. žiov

Etude de Me Dambert, avoué à Gourdon.

La dame Anne-Julie Mespoulet, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari J. Goursat, par jugement du tribunal de Gourdon en date du 24 novembre.

Etude de Me Maturié, avoué à Gourdon.

Le 26 décembre 1869, à dix heures du matin. en l'étude de Me Cayrel, notaire à Caniac, aura ieu la vente des immeubles appartenant à J. Mise a prix 2,000 fr.

(Extrait du Gourdonnais du 2 décembre.



# SERVICES A VOLONTÉ

# et Cie, Café de la Promenade

Le Sieur FERRAN et Cie, préviennent le Public, qu'à partir du 10 Juillet, ils tiendront à sa disposition, un Service de voitures complet : Calèches, Omnibus, Phaëtons, Breaks, etc., etc. Elégance et confort. — Prix modérés. ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

USINE HYDRAULIQUE DE NOISIEL, PRES PAR IS POUR LA FABRICATION SPECIALE DU CHOCOLAT DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

L'usine de Noisiel, spécialement destinée à la fabrication du Chocolat, est la plus considérable. Située dans la riante vallée de la Marne, sur l'emplacement d'un moulin historique, qui date du roi Louis-le-Gros, elle répond parfaitement à sa destination. De nombreux et très habiles ouvriers sont aidés par de puissantes machines hydrauliques et à vapeur qui permettent d'opèrer avec la plus rigoureuse propreté et la plus grande économie de main d'œuvre, ce qui explique à la fois et l'excellence des produits de cet établissement modèle et le bon marché auquel ils sont livrés à la consommation.

« Il faudrait avoir la place pour décrire, suivant les pittoresques expres» sion de M. Cerfbeer de Medelshem, dans sa curieuse monographie: DU
» CACAO ET CHOCOLAT, le soin, la propreté exessive qui président à ces opéra» tions, qui, presque toutes, se font d'une manière automatique, à l'aide des
» plus curieuses machines, des outils les plus nouveaux, les plus ingénieux.
» L'œil suit avec surprise le mouvement de cette pâte qui monte, descend, par» court les étages, se mélange, se divise, s'étale, se perd, se retrouvee toute seule,
» pour ainsi dire, sans qu'on aperçoive la main de l'homme, qui ne se révèle
» que par son génie.

Industriel hors ligne, M. Menier ne s'est pas contenté d'être seulement fabri-cant, mais encore il s'est fait planteur, armateur, importateur et exportateur à la fois, ne voulant rester étranger à aucune des opérations concernant l'industrie à laquelle est at aché l'honneur de sa maison.

Des terrains immenses ont été achetés au centre de la meilleure production des cacaos, sur les bords du lac de Nicaragua, un homme habile, M. Schiffmann, a été mis à la tête d'une vaste plantation de cacaoyers : au Valle-Menier. La culture se fait dans les meilleures conditions indiquées par la science et par la pratique, de sorte que l'on peu désormais compter sur une production regulière, abondante, de fruits excellents.

Le cacao qui sert au chocolat fabriqué à l'usine de Noisiel est donc en par-tie récolté sur les propriétés de M. Menier, transporte par ses navires, conduit à la fabrique par ses voitures ; il est trituré, manipulé, transformé sous ses yeux et sort de ses magasins pour aller dans le monde entier satisfaire au goût du plus humble comme du plus riche, revêtu de sa marque de fabrique qui, en indiquant la provenance et le prix, garantit la qualité pure de tout mélange suspect.

Les jurys de toutes les Expositions françaises et étrangères ont reconnu la supériorité du Chocolat Menler par premières récompenses; aus si le succès est-il arrivé à ce point que de 919,156 kilogrammes que fabriquait en 1858 l'usine de Noisiel, la production va atteindre en 1869, l'énorme quantité de 4 millions de kilogrammes. C'est près du tiers de toute la consommation du pays. Des droits douane payés par la Maison Menier pour la fabrication du Chocolat (sucre et cacao) représentent environ 5,000 par jour, soit non loin de 1,800,000 fr. pour l'année.

# PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catar-rhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

# voitures publiques et a volonte

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — Prix Moderes.

DE CAHORS

11 h. du soir.



A ASSIER. Départ d'Assier : 1 h.

après-midi; Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs á des prix modérés.

Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

## ANDRAL Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se

servir de Voitures vo-lonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste

aux chevaux, Galleric Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitu-

# res sont remises à Ouate anti-rhumatismale du Dr Pattison

Soulagement immédiat et guérison complète de la Goutte et Rhumatismes de toutes sortes, mal aux dents, lombagos, irritations de poitrine, maux de gorge, etc. En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr., chez L. Hubert, pharmacien, rue Montorgueil, 51, dépôt général à Paris, et chez M. J. Duc, pharmacien à Cahors.



# CAFÉ DES GOURMETS

Le Café des Gourmets est un choix des meilleurs cafés des lles, exclusivement composé des espèces les plus belles et les plus dé-

licates, garanti exempt de tout mélange.

Les soins exceptionnels qui ont présidé au choix du Café des

Gourmets en font un produit d'élite, d'une supériorité qui défie toute comparaison.

Il n'a rien de commun avec les produits du commerce, qui ne sont, pour la plupart, que des mélanges de chicorée ou d'autres substances indigènes analogues. Il n'est pas seulement le MEILLEUR DES CAPÉS, il est, en outre, par son prix et par sa qualité, le plus ÉCONOMIQUE.

Le Café des Gourmets n'a plus besoin d'éloges : déjà le jury de l'Exposition universelle de Londres lui avait décerné la MÉDAILLE D'HONNEUR, en 1862, et sa supériorité vient d'être à nouveau proclamée par DEUX MÉDAILLES dont seul il a été honoré à l'Exposition universelle de Paris 1867.

La fraude n'a pas manqué d'exercer sa coupable industrie sur un produit aussi justement apprécié que le Café des Gourmets, ni de produire des contrafaçons: les consommateurs doivent exiger sur les boîtes la signature des pro lucteurs, ci-contre.

La consommation du Café des Gourmets, qui, en 1861,

avait été de 1,810,230 kil., a été de 1,920,600 kil. en 1865 et de plus de 2,500,000 kil. en 1866; ce qui donne, à 80 tasses par 1/2 kil., 400,000,000 de tasses.

# LES CHOCOLA

Et le **Tapioca des Gourmats** préparés par MM. TRÉBUCIEN ruères, dans leur usine de la rue de Lagny, 48 et 50, sont de qualité supérieure. Ils se trouvent, comme leur Café, dans toutes les villes de France et de l'Etranger, chez les principaux commerçans. Se trouve dans loutes les bonnes maisons d'épiceries et marchands de comestibles.

# LA REGLISSE

les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomae. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien, Un seul essai suffit pour les alors de l Dépôt dans toutes les pharmacies.



# A VENDRE

EN BLOC OU A PARCELLES

Un Terrain de Construction situé sur l'avenue de la gare, à Cahors. S'adresser à M. Labro, boulanger,

rue Fénélon.

Cahors,

Certifié par l'imprimeur-Gérant sousigné. Vu pour la légalisation de la signature ci-contre

conformementalaloi.

INE A VAPEUR, 48 & 50, RUE DE LAGNY, A PARIS